0490029R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL
6 RUE DE L AULNAYE
49370 VAL D ERDRE AUXENCE
Tel : 0241774237

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 19
Quorum : 10
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2018
Réuni le : 08/02/2018
Sous la présidence de : Gilles Chanal
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

convention UGAP : Les membres du conseil d'administration autorisent M. le Principal à signer la convention avec l'UGAP ayant pour objet la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés à partir du 1er janvier 2019, et ce pour une durée de 3 ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Chanal
Prénom : Gilles
Signé le: 09/02/2018 16:18:58

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.